



**ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
DÉPARTEMENT DES LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
SECTION DE FRANÇAIS**

**SYLLABUS DE l'ECUE
STYLISTIQUE FRANÇAISE
Baccalauréat III
45 Heures
Crédits : 3**

Brève présentation de l'auteur du syllabus

Rémy NDIKUMAGENGÉ est détenteur d'un doctorat en Langues, Lettres et Traductologie : option Didactique du Français Langue Étrangère, octroyé le **23 juin 2015** par Université Libre de Bruxelles. À partir du 7 août 2015, il a réintégré à l'école Normale supérieure (Burundi) en qualité **d'Enseignant-Chercheur**. Son axe spécifique de recherche est la Didactique du Français Langue Étrangère. Depuis le **20 janvier 2020**, Rémy Ndikumagenge a été promu au grade académique de **Professeur Associé** et fait des expertises notamment dans l'élaboration des **Manuels de français** et dans la **Formation des Formateurs** en milieux scolaires.

Avant-Propos

BF3504 : Stylistique française

Processus	Paramètres	Description
Élaboration	Titre de l'ECUE	Stylistique française
	Objectif global	Maitriser les méthodes et principes admis en stylistique pour communiquer avec aisance et élégance en langue française
	Objectifs spécifiques	<p>L étudiant doit être capable de (d')</p> <ul style="list-style-type: none"> - délimitation de la stylistique et à l analyse des composantes de son champ - posséder un bagage lexical assez varié en français, en vue d une expression à la fois élégante et d une communication efficace - expliquer et utiliser les différentes figures de style en contexte de communication en langue française - analyser grammaticalement les énonces constitutifs du texte produit en situation authentique de communication langagière.
	Pr-requis	Notions sur la linguistique, les registres de langue et les différentes figures de style
	Organisation de l'ECUE	<p>3 crédits</p> <p>VHP : 45H</p> <p>CM : 20</p> <p>TP : 25H</p>
	Bref contenu du cours	Le cours aborde d abord le champ de la stylistique constitué des mots, de la caractérisation de ces mêmes composantes, et de l organisation de la phrase. Il montre aussi les

		<p>différents procédés pour enrichir le lexical français en fonction des circonstances et intentions de communication. Il traite aussi des figures de style en en faisant des descriptions, et en analysant leur mode d'intervention dans des situation de communications dans secteurs variés de la vie. Le dernier point traité porte l'énonciation et le mode d'enchaînement des énoncés pour produire des textes cohésifs et cohérents.</p>
Méthodologie et supports pédagogiques		Exposé magistral, TP d'analyse stylistique de textes
		Ouvrages, syllabus de cours et sa version Power point
Mode d'évaluation	Évaluation formative	TD d'analyse stylistique de textes
	Évaluation sommative	Examen de forme écrite

Table des matières

Avant-Propos	i
Table des matières	iii
Introduction Générale.....	1
Chapitre 1 : Le champ de la stylistique.....	3
1.1. Le mot	3
1.1.1. Description de chaque catégorie.....	4
1.1.2. Sens du mot : signifié et connotation	6
1.2. La caractérisation de mot	6
1.2.1. La caractérisation des substantifs	6
1.2.2. Caractérisation des verbes	8
1.2.3. La caractérisation des adjectifs.....	8
1.2.4. La caractérisation des adverbes	8
1.3. L'organisation de la phrase	8
1.3.1. Phrases averbales :.....	9
1.3.2. Phrases verbales	9
Chapitre 2 : Enrichissement lexical.....	14
2.1. Un vocabulaire adéquat	14
2.1.1. Les registres de langue	14
2.1.2. Autres possibilités d'accès au lexique adéquat en vue de soigner son langage.....	16
2.2. Vocabulaire précis.....	17
2.2.1. Les substantifs :	17
2.2.2. Adjectifs	18
2.2.3. Verbes.....	19
2.2.4. Autres astuces pour passer du vocabulaire moins précis au plus précis	20
2.3. Un vocabulaire expressif.....	21
2.3.1. Choix d'un terme imagé ou suggestif (par substitution)	22

2.3.2. Recourir à une périphrase	23
Chapitre 3 : Les figures de style.....	25
3.1. Les figures de construction.....	25
3.2. Les figures de mots.....	29
3.3. Les figures de pensée	31
Chapitre 4. Exploitation littéraire des figures de style.....	35
4.1. Dans l'artillerie publicitaire : frapper ou surprendre	35
4.2. Dans les textes réflexifs : éclairer ou distinguer.....	36
4.3. Dans les textes littéraires : faire voir, orner ou poétiser	37
4.4. Dans les traits d'humour pour faire sourire.....	38
Chapitre 5. Des unités textuelles au texte.....	39
5.1. Énonciation.....	39
5.1.1. Les déictiques	40
5.1.2. Natures et formes des déictiques	41
5.2. Vers le texte.....	44
5.2.1. La cohésion lexicale	45
5.2.2. La cohésion syntaxique	46
Conclusion.....	51
Références Bibliographiques.....	52

Introduction Générale

Le cours de « stylistique française » retenu au programme de la 3^e année du baccalauréat a comme objet l’analyse de la mise en œuvre méthodique des éléments fournis par la langue française. Il vise trois objectifs principaux : 1^o amener les étudiants à s’imprégner des méthodes et principes admis en stylistique française, 2^o aider les étudiants à s’exprimer avec élégance en langue française, 3^o conduire les étudiants à extraire de tout texte littéraire le message livré. Le cours a comme contenus les notions grammaticales et littéraires, ce qui amène à affirmer que ces contenus englobent les aspects linguistiques et littératures de la langue française. Pour pouvoir cadrer le cours précité, il importe de comprendre les contours du vocable stylistique, considéré comme le terme-clé. En vue de la compréhension de la portée sémantique de « stylistique », il est utile de passer par la compréhension de la notion de « style ».

Emprunté à l’antique instrument qui servait à marquer la cire des tablettes *Stylus*, le terme style, de nos jours, peut être associé à des expressions relevant des domaines variés où il véhicule différents sens. Aussi parle-t-on de style d’un fauteuil, de style d’un comportement, de style d’une vie, de style d’une œuvre littéraire pour ne retenir que ceux-là.

Mais, il sied de signaler que l’intérêt est porté ici aux usages du terme dans le domaine de la communication langagière. En ce domaine, justement, le vocable style connaît des acceptations qui paraissent complémentaires. Léo Spitzer définit le style comme « la mise en œuvre méthodique des éléments fournis par la langue ». Pour Joëlle Gardes-Tamine, le style « est la conséquence d’engagement vis-à-vis de la langue qui se traduit par l’utilisation optimale des possibilités qu’elle offre » (2005 :4). Le style ainsi entendu est équivalent aux registres de la langue, à ses sous-codes. Autrement dit, le vocable concerné est une marque personnelle de l’individu qui écrit, donc, sa manière personnelle d’écrire (Barthes, 1953). On peut dire autant même pour l’expression orale : la façon dont un orateur particulier fait usage du langage. Cette conception datant de l’époque du latin classique est confirmée par Mohamed Nabil Nahas Homsi au XXI^e siècle avant de souligner l’évolution du sens attribué au terme style, bien qu’elle soit très lente au fil du temps (2005 :3) :

Ce mot a désigné, dès le latin classique, la manière d’écrire d’un individu, d’un écrivain, d’une école ou d’un genre. (...) Pour l’ancienne rhétorique, le style, c’est le beau style, affaire d’ornements, de figures. Cette orientation demeure dominante en France jusqu’à la fin du

XVII^e siècle. À partir du XVIII^e siècle, on tend de plus en plus à attribuer le style au génie personnel. Il faut attendre le début du XX^e siècle pour que cette notion de style, marque de l'individualité du sujet dans le discours, soit épurée grâce à une discipline scientifique qui se donne le nom de *stylistique* et s'intéresse essentiellement aux objets linguistiques.

Cette lente évolution a permis de marquer une avancée étant donné que le substantif « stylistique » désigne désormais une discipline scientifique constituée, suite à l'extension du sens attribué au vocable *style* dès le début du XX^e Siècle. Cette discipline est située au croisement des « sciences » du langage et des « sciences » de la littérature.

Dès sa reconnaissance en tant que discipline à part entière, – avec la parution de *Traité la stylistique française*, – Stylistique est défini comme

une discipline qui étudie les moyens d'expression dont dispose une langue, les procédés généraux employés par elle pour rendre, par la parole, les phénomènes du monde extérieur aussi bien que les idées, les sentiments et en général tous les mouvements de notre vie intérieure (Bally, 1909).

Par la suite, d'autres auteurs comme Roland Barthes soutiennent que la stylistique est « *l'étude scientifique de l'utilisation, à des fins expressives ou esthétiques, des ressources particulières d'une langue* » (1953). Sous le même angle, Georges Molinié, en propose une définition synthétique : « *La stylistique est l'étude technique des conditions formelles de la littérature* » (1997). Pour ce qui est de l'objet de ladite discipline, Ridha Bourkhis estime que l'objet exhaustif de la stylistique est d'« *éclairer davantage sur les qualités du texte* » (2004 :11). Autrement la pensée va dans le sens que la stylistique a pour objet d'étudier la manière spécifique dont un écrivain use des constructions syntaxiques ou des relations de sens ou de forme existant entre les mots. Spécifiquement, Éric Bordas et ses collègues affirment que c'est une discipline relativement récente considérée comme la partie de la linguistique générale qui se consacre à l'expressivité des phénomènes langagiers. Selon eux, chercher à comprendre comment et pourquoi l'on choisit de dire « "C'est à Pierre que je parle et non je parle à Pierre" est une interrogation stylistique » (2009 :1-2). Cela paraît établir une étroite relation entre la stylistique et rhétorique car la stylistique est liée à la rhétorique et reprend un certain nombre de problèmes qui constituaient l'objet de la rhétorique ancienne : activité du rhéteur/ de l'orateur qui s'adresse à ses auditeurs ou la tâche du rédacteur vis-à-vis de son public-lecteur.

Chapitre 1 : Le champ de la stylistique

Objectif : habituer les étudiants à la délimitation de la stylistique et à l'analyse des composantes de son champ

Introduction

Le terme stylistique vient d'être clarifié. Au regard des clarifications indiquées, la stylistique a comme domaine les relations entre la pensée et son expression dans une langue. Concrètement, elle permet d'étudier tout le domaine de l'expression dans une langue donnée, afin de saisir les rapports complexes entre la pensée et les ressources linguistiques mobilisées dans l'expression, dans l'activité de parole.

S'agissant du vocable « champ », il renferme beaucoup de sens. Face à son caractère polysémique, il convient de préciser le sens à lui associer dans le présent contexte, en vue de faciliter la tâche de tout lecteur de ce syllabus. Il est question ici d'un champ stylistique définissable comme « *la somme des matériaux susceptibles d'offrir prise à l'analyse stylistique* » (Molinié, 1986 :13). En ce sens, le champ de la stylistique couvre trois parties qui sont le mot, le système de la caractérisation du mot et l'organisation de mots dans la phrase. Voyons une à une chacune de ces parties.

1.1. *Le mot*

De plusieurs acceptations que peut avoir le mot selon le domaine considéré, il apparaît judicieux de retenir son acceptation qui cadre avec le présent domaine. Le mot est alors défini comme « *une masse sonore dont l'émission et la réception suggèrent aux parties prenantes de l'acte de communication, une représentation ou une notion* » (Molinié, 1986 : 15). Sous cet angle, les mots qui interviennent lors de la communication sont classables en deux principales catégories : les mots grammaticaux d'un côté, les mots lexicaux de l'autre. La distinction de ces deux catégories s'établit de la manière suivante. La première est constituée des prépositions, des déterminants, des verbes auxiliaires, de certains adverbes. ; tandis que la seconde renferme les noms, les verbes, les adjectifs et les adverbes.

1.1.1. Description de chaque catégorie

Les mots grammaticaux

Aussi appelés mots-outils ou mots vides, mots- chevilles, les mots grammaticaux présentent trois caractéristiques : ils sont en nombre limité, sont rarement créés et se distribuent en deux sous-groupes.

1° Ils sont en nombre limité

Exemple :

La fille ira chez sa tante.

Cette phrase comprend trois mots grammaticaux : *la* (déterminant défini), *chez* (préposition), *Sa* (adjectif possessif).

D'autres mots susceptibles de les remplacer sont limités.

2° Les mots grammaticaux sont rarement créés

Étant peu nombreux, ces mots-outils sont fréquemment utilisés dans une phrase ou dans un texte.

Exemple :

Chaussé des sandales, le chef du village arriva avec son chapeau, son bâtonnet à la main. Les notables du village se levèrent pour le saluer et lui souhaiter bonne arrivée. Immédiatement, il prit sa place, s'assit sur son siège et la palabre commença.

Dans ce passage, il se remarque la répétition de certains mots qui sont en italiques. Il s'agit du déterminant défini (*la/le/les*), et de l'adjectif possessif (*son/sa*), de la conjonction (*et*) et de l'article contracté (*du*).

3° Les mots-outils se distribuent en deux sous-groupes

Parmi ces mots chevilles se distinguent ceux qui déterminent le nom et d'autres servent de relation entre les mots dans une phrase ou dans un texte.

Les mots lexicaux

Pour ce qui concerne les mots lexicaux dits aussi mots pleins, mots notionnels, leur description va de pair avec des notions de signifiant et de signifiés.

Le signifiant

Signalons en passant que l'étude de signifiant relève de la phonostylistique parce qu'il s'agit d'une étude qui porte sur la masse sonore. Dans cette logique, le phonostylisticien s'intéresse au volume et au trait articulatoire des mots.

Par rapport au volume, Molinié distingue les mots courts des mots longs et donne l'exemple, des mots aux volumes nettement différents : « oui » et « anticonstitutionnellement » (2009 : 16) n'ont pas le même volume. Le premier est très court tandis que le second est très long. En plus, il arrive que les mots puissent changer de volume selon l'intention du locuteur. Lors de leur actualisation – par la parole –, les mots courts peuvent être allongés tout comme les mots longs peuvent être abrégés ou prononcés de façon accélérée.

Concernant les traits articulatoires des mots, leur étude porte, soit sur l'accent, sur l'articulation et sur la mélodie. L'explicitation sur la manifestation de chacune de ces 3 formes est fournie par Georges Molinié (1986 :16).

- L'accent d'intensité qui normalement se fait entendre sur la dernière syllabe d'un mot ou d'un syntagme, peut se déplacer vers le milieu du mot et marquer ainsi un ton vieillot ou affecté.
- L'articulation qui ne correspond pas à l'usage dominant du milieu dans lequel le mot est prononcé produit éventuellement d'effets comiques : la confusion de *grammaire/ grand-mère* par la Martine des *Femmes savantes*, la prononciation dite de l'« accent marseillais » dans le théâtre du boulevard parisien
- La mélodie sur laquelle est prononcé un mot comme on l'apprenait dans le cours de dicton, peut lui donner des sens différents, de la prière à l'ordre, en passant par la surprise, l'indignation, l'enthousiasme.

Que ce soit l'accent d'intensité pouvant être placé sur la dernière syllabe ou sur la syllabe du milieu selon l'intention du locuteur, que ce soit l'articulation elle-même pouvant produire des effets comiques dans certains cas, que ce soit encore la mélodie pouvant donner des sens différents au mot, ce sont tous des faits qui dépassent la stylistique du mot en ce sens qu'ils s'étendent aux mots de la phrase.

1.1.2. Sens du mot : signifié et connotation

Le signifié du mot quant à lui fait intervenir les notions de dénotation et de connotation dudit mot. La dénotation étant la base de signification, elle est le sens premier ou le sens propre du mot. Il convient de souligner que le sens dénoté du mot peut changer avec l'évolution historique. C'est le cas de *librairie* qui signifiait *bibliothèque* au XVI^e siècle alors qu'elle désigne, de nos jours, *maison de vente des livres*.

La connotation ou la valeur connotative du mot est, d'après Georges Moulinié, « *l'ensemble des évocations accompagnatrices du noyau dénotatif, comme un mouvement d'associations qualitatives qui colorent à la réception l'émission de la lexie dans le domaine affectif et social* » (Moulinié, 1986 :21). En d'autres termes, elle est le sens second associé à un mot consécutivement à son contexte d'emploi dans un énoncé ou dans un texte. Un mot pouvant avoir plusieurs connotations ces derniers sont des sens qui peuvent dépendre de la culture ou des considérations personnelles de l'auteur ou du lecteur. Par exemple, le mot chien peut avoir une connotation renvoyant à la symbolisation de « fidélité » ou de « patience » dans les cultures du monde occidental notamment ; dans d'autres cultures, le même animal peut connoter la « bestialité » ou la « bassesse » dans les cultures africaines surtout.

Cette première section consacrée au mot montre deux catégories de mots. Les mots grammaticaux d'un côté, et les mots lexicaux de l'autre. Chacune des catégories vient d'être décrite très sommairement soit-il. Qu'en est-il de la caractérisation de mot ? la réponse à cette question est fournie dans la section suivante.

1.2. La caractérisation de mot

La caractérisation de mot permet de faire une représentation plus claire des êtres, des choses et de leurs propriétés et leurs actions. Cette caractérisation s'applique sur les mots pleins, c'est-à-dire les substantifs, les verbes, les adjectifs et les adverbes.

1.2.1. La caractérisation des substantifs

Les mots sont essentiellement caractérisés par les adjectifs

Une femme *méchante* ; un homme *sévere* ; une fille *charmante* ; un garçon *brave*.

Mais il faut savoir que tous les adjectifs ne sont pas des caractérisants. C'est le cas des adjectifs relationnels qui entrent dans la catégorie des classifiants. Ils dérivent généralement des substantifs.

Exemples : La lumière *lunaire* [vient du substantif « lune »].

Les élections *présidentielles* [vient du substantif « président »].

Les adjectifs *lunaire* et *présidentielles* ne sont pas des caractérisants car ils n'ont pas la valeur appréciative. *Lunaire*, qui est dérivé de substantif « lune », indique la provenance de cette lumière ; *présidentielles*, qui indique de quelles élections sont concernées, dérive du substantif « président ». Les élections présidentielles sont les élections organisées pour choisir le président. Il n'y a aucune valeur appréciative qui est associée à l'emploi de cet adjectif.

Mais, dans certains contextes, les adjectifs relationnels peuvent être chargés d'une fonction de caractérisant.

Exemple : Ces élections n'avaient rien de présidentiel.

Dans cette phrase, l'utilisation de l'adjectif « présidentiel » marque une valeur appréciative pour vouloir dire que les élections en question ne méritaient pas d'être appelées élections présidentielles.

Il est aussi possible que le substantif soit caractérisé par d'autres procédés :

- Groupe nominal prépositionnel, complément du nom :

Exemples : Un garçon *de valeur*

Un homme *sans foi ni loi*

Une fille *aux cheveux d'or*

- Un groupe nominal apposé à un autre groupe nominal :

Exemple : Le soleil, *cet astre du jour*, brillait avec un éclat exceptionnel.

- La relative : Voici les sportifs *qui représenteront les athlètes burundais dans les jeux olympiques prochains*.

1.2.2. Caractérisation des verbes

Dans la caractérisation des verbes, l'adverbe joue un rôle important.

Ex. : Elle se leva *brusquement*, courut *à toute vitesse*.

L'adverbe *brusquement* caractérise le verbe « se leva ». Le groupe prépositionnel « à toute vitesse » caractérise le verbe « courut ».

1.2.3. La caractérisation des adjectifs

Un adjectif peut être caractérisé par :

– un adverbe

Exemple : Cette femme est *très* gentille

– un autre adjectif

exemple : un exercice *fort* utile

– un complément prépositionnel

exemple : Il agita ses bras et mains tremblants *de peur*.

1.2.4. La caractérisation des adverbes

La caractérisation des adverbes se fait essentiellement à l'aide d'un autre adverbe.

Exemple : Faites l'exercice *très* rapidement.

De façon synthétique, il apparaît que la caractérisation, qu'elle soit appliquée au substantif, au verbe, à l'adjectif ou à l'adverbe, sert à décrire, à classer, à juger, à intensifier. Qu'en est-il de l'organisation de mots au sein d'une phrase ? la réponse à cette question est fournie dans la dernière section du chapitre.

1.3. *L'organisation de la phrase*

Dans la logique de la stylistique, il se remarque deux formes sous lesquelles peut se former une phrase. Celle-ci peut être averbale ou verbale.

1.3.1. Phrases averbales :

- dirhème, ordre progressif (= normal) : "Ce film, quel navet !"
- dirhème, ordre régressif (=inverse) : "Quel navet, ce film !"
- monorhème : "Quel navet !"
"Avec quel effroi !"

Avec l'emploi de la modalité assertive apparaissent des phrases nominales qui énoncent un simple constat de réalité.

Cas de deux phrases nominales, monorhèmes :

Exemple : *À moi. L'histoire d'une de mes folies.*

"A moi" = à mon tour (après avoir, dans *Délires I*, laissé la parole à la "Vierge folle", Verlaine)
"L'histoire..." = ellipse de "je vais raconter".

1.3.2. Phrases verbales

Une phrase verbale se construit de différentes façons. Elle peut être analysée en termes de sa construction ou en termes de l'ordre intra- ou supra- syntagmatique.

1° Construction liée et construction détachée

- Construction liée : « Pierre joue du piano ».
- Construction détachée : « Chez lui, Pierre joue du piano ».

Commentaire : *chez lui* n'appartient pas au rhème ; on peut le déplacer.

Toujours dans cadre d'une phrase verbale, il se remarque deux ordres d'organisation d'une phrase : il y a l'ordre intra-syntagmatique et l'ordre supra-syntagmatique.

2° Ordre intra-syntagmatique

L'ordre intra-syntagmatique est l'organisation interne de la phrase. Il concerne l'analyse des phénomènes de rupture de l'ordre normal de la succession des unités constitutives de la

phrase. Cet ordre modifié se manifeste à travers l'inversion du sujet, la disjonction de l'ordre vers le COD (marquée stylistiquement par la reprise du COD).

Inversions

- Sujet après le verbe :

Exemple : Dans les petites rues et les sentiers zigzagants tombe le crépuscule.

- L'attribut avant le verbe :

Exemple : Gentils et méchants tels sont les humains de tous les temps, de toutes les époques.

- Complément avant le verbe.

Exemple : « Le coup de foudre, vous connaissez... »

- Le verbe qui démarre la phrase :

Exemples : « Suivait une longue colonne d'écolières en jupette blanches et cheveux nattes ».

« Reste que la jeune femme ne s'en est pas consolée ».

Grâce à l'inversion, il devient possible de faire une narration, une description avec des nuances. Il est également possible, pour le cas de l'inversion sujet-verbe, de créer un effet d'attente chez le lecteur/auditeur.

Les constructions segmentées

Le terme à mettre en valeur est détaché avant ou en arrière avec une reprise (anaphore) ou annonce par un pronom (cataphore). Les deux procédés sont successivement appelés procédé anaphorique et cataphorique.

Exemples : L'homme marche désespérément. *Il* paraît anxieux. Regardez-*le*, tâchez de *le* rassurer (anaphores).

Le voilà arrivé, *lui*, le chef tant attendu par nous tous (cataphores).

La focalisation par c'est

Le recours au présentatif « c'est » permet de mettre en valeur le substantif qu'il précède. *C* a la valeur du rhème : *C'est* un jeune artiste.

Cette mise en valeur s'effectue par l'élément du présentatif *C'est* qui permet d'encadrer le constituant à valeur de thème.

Souvent, il va de pair avec les pronoms relatifs « que » et « qui ». En ce cas, la structure devient la suivante : *C'est+ rhème+ que ou qui*

Exemple :

C'est un arbre fruitier que j'ai entretenu.

C'est un arbre fruitier qui donne des fruits délicieux.

L'élément qui suit *que* ou *qui* est interprété comme déjà connu, l'élément encadré ajoute à ce référent une information nouvelle.

C'est+ rhème+ élément apposé :

c'est un fin critique, Barthes = Barthes, c'est un fin critique.

L'élément apposé est annoncé par *c'est* à valeur cataphorique.

La construction permet de mettre en valeur à la fois l'élément apposé fonctionnant ici comme un thème et l'élément rhématique souligné par *c'est*.

Il arrive que *ce qui* ou *ce que* s'emploie conjointement avec *c'est*.

En ce cas, on a *ce qui/que + thème + c'est + rhème*

Exemples :

Ce qui le plaira, c'est la réussite dans ses études.

Ce que veut tout enseignant, c'est la réussite de tous ses apprenants.

Il importe de souligner que cette modification de la syntaxe est surtout caractéristique du style rédactionnel car elle permet de mettre en évidence le fragment important de la phrase ou du vers. Dans le domaine de l'écrit, fait remarquer Lani-Bayle (2006:102)

c'est le début qui marque le plus...La couleur que l'on veut dominante gagne à être annoncée de suite. La tête la première, ains va l'écriture. La suite ne fera qu'accompagner le début. Niez avant d'affirmer. De même, les compléments qu'ils soient de temps, de lieu ou de manière, prennent toute leur saveur par une situation première.

3° L'ordre supra-syntagmatique

L'ordre supra-syntagmatique fait penser à l'unité mélodique, à la disposition des masses syntaxiques et à l'étude du rythme. Mais au regard de niveau d'études des bénéficiaires de ce cours surtout, le développement de contente des quelques énoncés choisis pour illustrer l'unité mélodique.

L'unité mélodique

En stylistique, la mélodie occupe une place importante. Son importance peut être remarquée à partir des exemples qui suivent.

Les enfants ont *assez* mangé.

Cette phrase présente le caractérisant du verbe : « *assez* ».

Ce caractérisant peut être déplacé :

Les enfants ont mangé *assez*.

La même phrase peut être transformée comme suit :

Les enfants ont mangé, mangé.

Cette répétition entraîne une modification de la mélodie. L'effet de sens produit par la répétition et le changement de la mélodie qui l'accompagne est suffisamment, à satiété.

De même, pour souligner la beauté d'une fille nubile, il est possible de recourir aux énoncés suivants :

Elle est belle.

Elle est très belle.

Elle est belle, belle.

Elle est belle, sublime, extraordinaire.

Elle est Vénus même.

Elle est belle à couper le souffle.

La lecture de ces six énoncés laisse comprendre que le locuteur exprime l'idée de la beauté. Autrement dit, il est possible d'exprimer la beauté au moyen de six façons variées tout en nuançant. La mélodie utilisée peut insinuer une variation. Selon le ton adopté par un locuteur, un même énoncé peut même laisser comprendre le contraire de ce qui semblerait être exprimé surtout lorsqu'il s'agit d'une ironie.

Travail pratique n°1 : Activités de consolidation des acquis des acquis

1. La connotation d'un mot fait intervenir des sens dépendant de la culture et de la société du locuteur/ interlocuteur. C'est ainsi qu'un même terme peut être différemment connoté selon que l'on considère des sens culturels, affectifs qui lui sont associés. Illustrez -le au moyen de trois exemples.
2. À partir des exemples tirés des ouvrages que vous avez lus ou que vous lisez, caractérissez :
 - a) 3 substantifs
 - b) 3 verbes,
 - c) 3 adjectifs
3. En partant des exemples tirés d'un ouvrage lu, proposez :
 - a) 2 phrases averbales : dirhème, d'ordre progressif et dirhème régressif
 - b) 2 phrases verbales avec quatre possibilités d'inversion.

Chapitre 2 : Enrichissement lexical

Objectif : Amener les étudiants à augmenter le niveau de leur bagage lexical en français en vue d'une expression à la fois élégante d'une communication efficace

En situation de communication, il est possible, pour un locuteur de faire preuve de sa capacité d'enrichir son lexique. Cet enrichissement peut se faire de plusieurs manières. Le locuteur peut privilégier l'emploi du vocabulaire adéquat, utiliser un vocabulaire précis prioriser des termes expressifs.

2.1. *Un vocabulaire adéquat*

À toute occasion de prise de parole, le locuteur doit préférer le niveau de langage qui serait le mieux indiqué en fonction de différents paramètres de la communication et employer ainsi un lexique adéquat. Pour cela, le locuteur/auteur doit être attentif aux aspects suivants (Kokelberg, 2009 :7) :

- au type de message à transmettre ;
- à la manière dont il veut le faire passer ;
- au destinataire ;
- aux circonstances,
- au rapport que l'on désire instaurer avec l'interlocuteur,
- et, bien évidemment, à l'image que l'on cherche à donner de soi.

2.1.1. *Les registres de langue*

Il est donc indispensable de connaître qu'un lexique adéquat doit être approprié au registre de langue adopté en fonction des sept paramètres de communication précédents. Pour rappel, il existe trois grands niveaux de langage : le langage familier, le langage courant et le langage recherché ou soutenu. Leur distinction se base sur les circonstances et la situation de communication et sur les caractéristiques de chacun registre.

Le langage familier est utilisé lors des conversations à bâtons rompus, en famille, entre des proches amis surtout dans une situation d'échange de forme orale. Il est caractérisé par un vocabulaire limité, instinctif, une syntaxe relâchée, brisée notamment.

Le langage courant s'emploie dans des communications professionnelles, publications des règlements administratifs, conversations entre adultes relativement cultivés. Il est caractérisé par un vocabulaire précis et judicieux, par une syntaxe correcte.

Le langage soigné ou soutenu est convoqué dans des productions littéraires souvent écrites, dans des discours ou textes prononcés en public. Il se caractérise par un vocabulaire étendu, diversifié, l'exploitation des figures de style, l'intervention du subjonctif imparfait ; par une syntaxe complexe et de déplacement insolite de syntagmes ; par la recherche des effets rythmiques. Voyons quelques indices de niveau de langue :

Langage familier	Langage courant	Langage soutenu
Je m'en fous.	Je m'en moque.	Peu me chaut – Que m'importe.
I s'goure.	Il se trompe.	Il se fourvoie – Il se méprend.
Quand c'qu'on bouffe ? C'est quand on bouffe ?	Quand est-ce que nous mangeons ?	À quelle heure prenons-nous le repas ?

À partir de ces quelques exemples, les traits distinctifs du niveau de langage qui peuvent être repérés sont soit d'ordre lexical, soit d'ordre syntaxique.

Du point de vue lexical, il s'observe un passage du vocabulaire plus instinctif (s'en foutre, se gourer, bouffer) au vocabulaire plus recherché (chaloir, se méprendre, prendre le repas).

Syntaxiquement, il s'observe différents styles de construction. Dans la première colonne comprenant des phrases relevant du langage familier, la syntaxe est incorrecte. Dans la deuxième colonne qui contient des phrases illustrant le langage courant, la syntaxe est simplement correcte, dans la troisième colonne réservée aux phrases appartenant au langage soutenu, la syntaxe est élégante, avec un rythme très fluide et des sonorités plus agréables.

Mais si le langage familier demande moins d'efforts en ce sens qu'il s'offre presque spontanément pour toute catégorie de locuteur – un étudiant peut recourir à un vocabulaire instinctif, la ménagère pressée simplifie la syntaxe –, le langage soigné est à la fois exigeant et enrichissant, du moment qu'il requiert un effort et une recherche.

2.1.2. Autres possibilités d'accès au lexique adéquat en vue de soigner son langage

Pour accéder à un registre soutenu, un locuteur ayant pris cette option peut passer par divers moyens. Ces derniers sont la substitution de mots à d'autres de même espèce, la substitution de groupes de mots à d'autres de même fonction, la transformation lexico-syntaxique simple (Kokelberg, 2009 :11-14).

- Substitution de mots à d'autres de même espèce peut se faire par remplacement d'un verbe par une locution verbale périphrastique

Affronter → faire face à

Aider → venir en aide/prêter main forte

Embarrasser → mettre dans l'embarras

Nuire → porter préjudice

Satisfaire → donner satisfaction à

S'en repentir → s'en mordre les doigts/battre sa coulpe ;

Se décourager → baisser les bras.

Les substitutions lexicales les plus efficaces portent sur les mots les plus significatifs de la phrase. Ces derniers sont les noms, les verbes, les adjectifs, les adverbes.

- Substitution de groupes de mots à d'autres de même fonction, mais de tour différent

Exemples de formulations relatives à l'indication d'un point de vue :

- question finance : langage familier, son incorrect ;
- au point de vue financier : langage courant
- du côté financier/s'agissant des finances : langage soutenu.

- Transformation lexico-syntaxique simple

- ✓ Nominalisation de propositions subordonnées-compléments

J'avais besoin qu'il m'approuve. → J'avais besoin de son approbation.

Il a été retenu parce qu'il est dévoué. → Il a été retenu grâce à son dévouement.

- ✓ Adjectivation d'adverbes :

Il était très fatigué → Sa fatigue était extrême.

Il semblait parler facilement. → Sa parole nous paraissait aisée.

Il commettait souvent des erreurs. → Ses erreurs étaient fréquentes.

- ✓ Adverbialisation de certains compléments de manière.

Certains adverbes en « *-ment* », utilisés avec discernement et mesure, peuvent apporter un certain cachet au discours :

Exemples :

Je lui répondis, victorieusement, d'ailleurs... → « avec un sentiment de victoire ».

Les baisers que je déposais précautionneusement sur sa joue. → « avec précaution ».

Leur amitié traversa victorieusement l'entracte de la passion et fut ensuite plus constante. → « avec succès ».

De ce développement de la première section, il y a lieu de retenir qu'un vocabulaire est estimé adéquat compte tenu du registre de la langue considéré. Ainsi un vocabulaire instinctif, un jargon ou vulgaire est adéquat dans le registre familier tandis que le vocabulaire recherché ou relevé est adéquat dans le registre courant. C'est aussi le souci d'adéquation du lexique avec le registre soutenu qui pousse le communicateur à opérer des transformations lexico-syntaxiques pour viser l'élégance langagière. Qu'en est-il du lexique précis ? La réponse à cette question est fournie dans la section qui suit.

2.2. *Vocabulaire précis*

En écrivant ou en parlant, un auteur ou locuteur soucieux de soigner son expression fait un tri du lexique à utiliser. Le souci d'employer le vocabulaire précis incite le communicateur au respect des habitudes lexicales, en recourant surtout à des synonymes, en sachant qu'il n'existe pas de synonymes parfaits (Kokelberg, 2009 : 18). En conséquence, un mot quelconque peut s'employer dans telle situation alors que son « frère-jumeau », synonyme proche et évoquant la même réalité s'emploie dans un contexte différent. Il convient de signaler que la précision lexicale s'applique essentiellement sur les noms, les verbes et les adjectifs.

2.2.1. **Les substantifs :**

Comme d'autres parties du discours, les noms ont leurs synonymes. Mais chaque synonyme dispose d'un contexte d'emploi qui lui est spécifique. Si l'on veut insister sur le caractère

ancien et le vieillissement de certaines choses, le substantif utilisé est choisi en tenant compte des objets, êtres vivants, ou des réalité socioculturelles considérés.

Exemples (Kokelberg, 2009 :19).

On parle de « vieillesse » pour les êtres animés.
On parle de « sénilité » pour les personnes fortement altérées par l'âge.
On parle d'« archaïsme » pour les différentes formes d'art et d'expression.
On parle de « caducité » pour les lois, les institutions ;
On parle de « vétusté » pour un bâtiment ;
On parle de « décrépitude » pour un État ;
On parle d'« ancienneté » pour une fonction ;
On parle d'« désuétude » pour les mœurs et les coutumes ;
On parle d'« usure » pour les chaussures, le pouvoir et la guerre ;
On parle de « ruine » pour une maison ou des illusions ;
On parle de « dégradation » pour le mobilier, les locaux ;
On parle d'« obsolescence » pour l'équipement industriel ;
On parle d'« anachronisme » pour des usages, des pratiques.

2.2.2. Adjectifs

Ici aussi, il s'agit des termes synonymes qui ne s'utilisent que dans des énoncés comprenant des substantifs devant être qualifiés par tel synonyme et non par tel autre.

Par exemple, en vue d'évoquer une chose cachée, il est possible de parler de :

- Porte « dérobée » ;
- Caractère « cachottier » ;
- Publicité « clandestine » ;
- Approbation « discrète » ;
- Science « occulte », puissance « occulte », rôle « occulte » ;
- Vitre « occultée » ;
- Vue « masquée » ;
- Souvenir « oblitéré » ;
- Allusion « déguisée ».

2.2.3. Verbes

Le même phénomène s'observe même en cas des verbes dont les synonymes doivent être choisis en fonction de l'objet ou réalité concerné(e) par l'action exprimée par le verbe. À titre indicatif, le verbe *brûler* ne peut pas être employé dans tous les contextes de chaleur.

Exemples Kokelberg, 2009 :19-20).

S'il s'agit du torchon, on dit qu'il « brûle » ;
S'il est question du café : on dit qu'il est « torréfié » ;
S'il s'agit d'une plaie : on dit qu'elle est « cauterisée » ;
En cas du paysage ou du corps, celui-ci est « calciné » ;
En cas du personnage, il est « grillé » ;
S'il s'agit du Cadavre ou des ordures, un cadavre est « incinéré tandis que les ordures sont « incinérées » ;
Pour les bananes, on dit qu'elles sont « flambées » ;
Pour le cœur, on dit qu'il est « embrasé ».

Il est également possible de préciser le vocabulaire pour alléger la syntaxe.

Exemples :

« Des mesures qui obligent les gens à agir selon la volonté du pouvoir »
L'allégement de cette syntaxe devient : Des mesures « coercitives »
« Il est arrivé avant moi ». De même on dira : Il m'a « devancé ».

Il est retombé dans son défaut majeur, « qui consiste à s'exprimer par des phrases qui ne révèlent sa pensée que petit à petit, de façon indirecte et sont, en quelque sorte, des détours inutiles » → Son défaut majeur est la « circonlocution ».

Il se remarque que l'usage des vocabulaire précis concerne essentiellement les substantifs, sur les adjectifs et sur les verbes. Donc, des mots synonymes sont employés dans des groupes dont les mots auxquels ils sont associés leur sont spécifiques. La dernière façon d'enrichir un lexique consiste à recourir au lexique expressif. Ce type de lexique es décrit dans la suivante section.

2.2.4. Autres astuces pour passer du vocabulaire moins précis au plus précis

Pour se rassurer de la précision lexicale, il faut arriver à maîtriser des démarches générales et particulières. Ces démarches sont décrites par Kokelberg de la façon suivante (2009 : 21-24).

Concernant les démarches générales, il conseille de recourir souvent au dictionnaire de synonymes... ce qui peut fortifier l'esprit de recherche.

Pratiquer la lecture et fréquenter les bons écrivains, surtout pour deux raisons :

Le dictionnaire n'a pas le loisir de contextualiser tous les mots

La lecture nourrit notre vocabulaire par imprégnation et nous présente les mots en « situation » concrète.

Pour ce qui est des démarches particulières, le même auteur propose, pour l'essentiel, de (1°) remplacer un mot par un autre mot plus précis ou (2°) remplacer un mot par un Groupe de mots.

- Le remplacement d'un mot par un autre mot plus précis se fait de deux façons.
 - Soit en comparant par variation des synonymes d'un même mot
 1. Il était en train de parler
 2. Il était en train de causer
 3. Il était en train de discourir
 4. Il était en train de pérorer.
 - Soit en cherchant à indiquer les « façons de parler » de manière suggestive au moyen des mots synonymes. Prenons le cas des verbes (Kokelberg, 2009 :22-23) :

1. articuler	12. claironner	23. murmurer
2. bafouiller	13. criailler	24. palabrer
3. balbutier	14. deviser	25. papoter
4. baratiner	15. discourir	26. pérorer
5. bavarder	16. disserter	27. proclamer
6. bégayer	17. gémir	28. s'exprimer
7. brailler	18. grommeler	29. soupirer
8. bredouiller	19. hurler	30. susurrer
9. caqueter	20. jacasser	31. tonitruer

10. causer	21. jaser	32. tonner
11. chuchoter	22. marmonner	33. vociférer

Étant donné qu'un locuteur/auteur peut parler avec colère, avec fureur, avec douceur, de manière indistincte, sur le ton de la confidence, etc., le choix d'un terme connote automatiquement la pensée.

- Le remplacement d'un mot par un groupe de mots, voir une périphrase :

Si l'on compare l'expression banale « Il n'a pas parlé de toute la soirée », à ses dérivés périphrastiques :

- « Il n'a pas ouvert la bouche de toute la soirée » (nuance d'impuissance ?)
- « Il n'a pas desserré les dents de toute la soirée »,

L'on peut facilement observer que la dernière formulation installe le silence dans une sorte d'entêtement crispé.

2.3. *Un vocabulaire expressif*

Le groupe nominal « vocabulaire expressif » laisse comprendre le vocabulaire « porteurs d'une certaine charge affective, celui qui est pimenté par des mots qui ont un corps et /ou une âme » (Kokelberg, 2009 :28). Selon le même auteur, l'adjectif le vocabulaire expressif » a une portée sémantique qui combine trois significations (28) :

Un vocabulaire expressif remplit les trois qualités qui suivent.

- **Être signifiant**, c'est-à-dire porteur de sens (en soi ou par le contexte), qui évite de mots creux (verbiage) ;
- **Être évocateur**, dans la mesure où il fait naître dans l'esprit des idées, des images ou des sentiments :

Exemple :

À l'horizon, sur les sommets arrondis des collines, les vents se torsadaient en mêlant à leur matière des poussières innombrables.

- **Être relevé** c'est-à-dire « assaisonné » par quelques mots qui tranchent, qui fassent saillie par rapport à d'autres mots plus communs ou plus fades.

Les procédés permettant d'obtenir un vocabulaire expressif sont notamment le choix d'un terme imagé par substitution, le recours à des périphrases (Kokelberg, 2009 : 30-34) .

2.3.1. Choix d'un terme imagé ou suggestif (par substitution)

Adjectifs

Ex. : J'avais devant moi un homme *gros*.

Substituts imagés : « obèse », « ventripotent », « rondouillard », « bien enveloppé », « volumineux ».

→ Un ventre opulent gonflait sa silhouette. (mieux que : « Il avait un gros ventre. »)

On peut procéder de la même manière avec adjectifs : petit, grand, faible, fort, beau, laid, ...

Noms

Il y a des substantifs ayant des synonymes très expressifs pouvant être utilisés par un auteur ou un orateur voulant s'exprimer avec élégance.

Exemple : « [...] il faut qu'un galant homme ait toujours quelque empire sur les *démangeaisons* qui nous prennent d'écrire. » (Molière)

Démangeaisons est un terme plus concret, plus imagé que « envie », « manie ».

Pour s'exprimer élégamment, un locuteur recourt à des mots qui évoquent les sens (ou l'actions).

Verbes

De même, certains verbes sont associés à des synonymes très expressifs. Ces derniers sont alors utilisables par un auteur ou un orateur ayant choisi le registre soutenu pour communiquer avec virtuosité.

Exemples :

« Les fauteuils de jardin *raclèrent* le gravier. » (François Mauriac)

Raclèrent est plus évocateur que « traînèrent sur »

« Ces déjeuners qui vous *bousillent* le système cardio-vasculaire. » (Philippe Alexandre)

Bousillent est plus fort que « dérangent », plus percutant que « détraquent. »

Il est également conseillé

1. d'observer l'action et de la traduire par une expression adverbiale que l'on accolé au verbe courant ;
2. de remplacer ce groupe « verbe + adverbe » par un verbe suggestif.

Exemples :

- Tomber lourdement → « s'écraser » ;
- Prendre vivement → « saisir, empoigner » ;
- Demander en mendiant → « quémander » ;
- Pénétrer insensiblement → « s'insinuer », « s'infiltrer ».

2.3.2. Recourir à une périphrase

Ce procédé consiste à trouver une périphrase qui, dans certain contexte, puisse relayer une expression peu significative.

Exemples :

- Se mettre au travail → « retrousser ses manches » ;
- Se mettre à penser → « retrousser ses méninges » ;
- Se réjouir → « se frotter les mains » ;
- Être en difficultés → ne pas en mener large » ;
- Louer, glorifier quelqu'un → « lui tresser des couronnes ».

Synthétiquement, il apparaît que l'enrichissement lexical peut se faire de trois façons à la fois différentes et complémentaires. D'abord l'usage du vocabulaire adéquat qui suppose le choix du lexique approprié au registre de langue adopté. Ensuite l'utilisation du vocabulaire précis en employant des synonymes avec discernement, en vertu du principe qu'il n'y a pas de synonymes parfaits. Enfin, le recours au vocabulaire expressif qui procède, lui aussi, par l'usage des synonymes qui sont à la fois plus signifiants, évocateurs et relevés par rapport aux autres. Cette option expressive suppose l'emploi des termes imagés ou suggestifs et de certaines périphrases constituées de termes assaisonnés.

Travail pratique n° 2 pour la consolidation des acquis

1. Le registre courant se manifeste, soit sur l'aspect grammatical, soit sur l'aspect lexical, soit sur l'intonation à l'oral.

Illustrez chaque cas par 3 exemples.

NB : n'utilisez pas les exemples vus lors des séances de cours.

2. Soient les termes (kokelberg 2009 : 24)

- | | |
|----------------|--------------------|
| 1) amertume | 6) déplaisir |
| 2) déboire (s) | 7) désappointement |
| 3) déception | 8) désenchantement |
| 4) déconvenue | 9) désillusion |
| 5) dépit | 10) infortune. |

- a) Classez ces termes en deux catégories :

- ceux qui évoquent nécessairement un désagrément par rapport à une attente, à un espoir ;
- ceux qui ne se situent pas nécessairement par rapport à un espoir, qui peuvent intervenir dans d'autres contextes.

- b) Classez ceux de la première catégorie par ordre de force croissante

- c) Classez ceux de la seconde catégorie par ordre d'aigreur i=ou de tristesse décroissante.

Chapitre 3 : Les figures de style

Objectif : Habituer les étudiants à la description de différentes figures de style et à leur utilisation en contexte de communication en langue française

Introduction

Les figures de style sont des tournures faites par divers moyens linguistiques et qui sont employées pour exprimer une idée ou un sentiment très souvent indirectement. Elles peuvent être définies comme les traits, les formes ou les tours par lesquels le discours s'éloigne plus ou moins des expressions simples, communes ou habituelles. D'après des avis des chercheurs sur leur catégorisation le constat est qu'elles peuvent être regroupées de différentes manières. Jean Kokelberg les regroupe en 4 catégories principales, à savoir les jeux sur les sons, les jeux sur la syntaxe, les jeux sur le sens des mots, les jeux de perspectives (2009 :113-114). D'autres comme Jean-Pierre Colignon et Pierre-Vincent Berthier reconnaissent sept classes¹ qu'ils synthétisent pour en retenir d'abord les figures se manifestant à travers l'écart dans les règles de construction grammaticale, Ensuite, ce sont les figures attribuant à des mots des sens figurés ou détournés. Enfin viennent les figures en lien avec des procédés permettant d'exprimer avec plus de richesse, de nuances de la pensée sans modifier le sens des mots (Colignon et Berthier 2006 :39). Ce reclassement aboutit aux trois principaux groupes qui sont successivement les *figures de grammaire ou figures de construction, les figures des mots ou des tropes* et les *figures de pensées*. En adoptant ce reclassement, il intéressant de souligner que chacune de ces trois classes est constituée des éléments qui font l'objet du développement dans les lignes qui suivent.

3.1. *Les figures de construction*

Les figures de construction sont aussi appelées figures de grammaire ou de syntaxe. Elles consistent en des incorrections, plus ou moins fortes, rencontrées souvent chez les grands écrivains. La catégorie renferme notamment la syllépse, l'ellipse, le pléonasme, l'inversion, le chiasme, la conversion. L'acception et les circonstances d'emploi de chacune de ces figures sont clarifiées par Colignon et Berthier (2006 : 40-44).

¹ S'inspirant des classements d'alors, Colignon et Berthier citent les figures de pensée, figures de construction, figures de signification ou tropes, figures d'expression, figures de dicton, figures d'élocution et figures de style (2006 :40).

1. La « syllepse » est une figure de construction conférant à une phrase une certaine finesse. Elle consiste à accorder des mots, en genre et en nombre d'après le sens dominant de la phrase et non d'après les rapports grammaticaux. C'est une figure qui exige une connaissance approfondie de la langue. Elle doit être utilisée avec la plus grande réserve.

Exemples :

- Entre *le pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme *eux* vous fûtes pauvre, et comme *eux* orphelin.
- (Racine, *Athalie*, IV, III)

Dans ce passage, *eux* ne se rapporte à aucun mot exprimé ; seul apparaît « le pauvre », expression qui évoque l'ensemble des pauvres – mot au pluriel sous-entendu avec lequel Racine a fait accorder le pronom personnel.

- « Tes yeux ne sont-ils pas *tous* pleins de sa splendeur ? » (Racine) ;
- « Des choses *toutes* opposées. » (La Bruyère).

Dans ces deux vers, *tous* est accordé bien qu'adverbe. Il devrait être gardé invariable selon les normes grammaticales.

2. L'« ellipse » est une figure de style qui apporte plus de vivacité à une phrase. Elle est une figure de grammaire, obtenue par l'omission, la non-expression de certains éléments d'une phrase – il s'agit souvent du verbe. Cette figure renforce le texte en l'abrégant. Elle est fréquente dans les proverbes et dans les dictons et abonde dans le style dit télégraphique.

Exemples :

- « L'un était très riche, l'autre fort pauvre. » [était]
- « Paul acheta le pain, Pierre le jambon, et Jacques le café. » [acheta]
- « Dans mes bras, ma fille ! » [Viens]
- « Une fois à Melbourne, tu chercheras le quartier de Preston. » [arrivé]

Si ce sont les formes verbales qui sont souvent omises comme le montrent ces exemples, il y a des cas où ce soient des sujets qui sont omis.

Exemple :

- « Partirons demain à l'aube. » [Nous]

3. Le « pléonasme » qui communique plus de vigueur à l'expression consiste en l'emploi des termes répétant la même idée sans que cela soit nécessaire. Souvent, le pléonasme n'est pas autre chose qu'un solécisme, un « barbarisme de syntaxe ». Cette figure est surtout admise lorsqu'elle apporte plus de vigueur, plus d'énergie, à la pensée. En ce cas, l'on parle de figure parfaitement licite. Elle est employée pour insister ou pour renforcer.

Exemple :

Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux, vu, ce qu'on appelle vu.

(Molière *Tartuffe*, V, III)

Des fois, certains des pléonasmes sont qualifiés de vicieux, lorsqu'ils constituent des fautes fondamentales du langage. C'est le cas des expressions telles que « s'entraider mutuellement les uns les autres », « voler dans l'air ».

4. L'« inversion » ou l'hyperbole repose sur le non respect de l'ordre des mots, ou de l'ordre des propositions, tel que l'exige le rang attribué dans la syntaxe. En Langue française, cet ordre est normalement le suivant. S'il s'agit d'une phrase simple, ses éléments constitutifs son : Sujet + verbe+ complément directe ou complément indirect ou encore + complément circonstanciel. En cas d'une phrase constituée de plus d'une proposition, ses propositions se suivent ordinairement comme suit : Proposition principale/propositions subordonnées.

À toute occasion que cet ordre est modifié, il en résulte une rupture de la monotonie d'un texte et cette rupture peut heureusement apporter grâce et élégance.

Exemples :

- « De figures sans nombre égarez votre ouvrage » (Boileau).
- « Ainsi de la Fortune les caprices sont étonnantes. »
- « Quand la foule l'applaudissait, il se répandait en courbettes. »

L'inversion souvent rencontrée en poésie est recommandée quand elle interrompt l'uniformité du discours, lorsqu'elle produit force et harmonie.

En revanche, elle est condamnable lorsqu'elle devient un procédé systématique, maladroit :

- D'amour mourir me font, belle marquise, vos beaux yeux,
ou bien :
- Vos yeux beaux d'amour me font, belle Marquise, mourir...

5. Le « chiasme » apparaît à travers deux mots ou deux groupes de mots placés dans l'ordre inverse des deux autres qui le précédent, comme un chassé-croisé (Cuypers, 2006 :53). Il en résulte un effet d'antisymétrie produit par la reprise immédiate mais en ordre inverse d'un élément, d'un groupe syntaxique, de telle sorte qu'apparaissent plus ou moins la correspondance, l'antithèse ou le paradoxe entre les termes corrélatifs. C'est une figure qui oppose deux énoncés dont l'ordre des termes est inversé : ce dernier est de type AB | BA

Exemples :

- Bordeaux : le roi des vins, le vin des rois.
- « Des chercheurs qui cherchent, on en trouve ;
Des chercheurs qui trouvent, on en cherche. »
- « Il faut manger pour vivre et non vivre pour manger.

Le même procédé est utilisé aussi bien par Molière que par Hugo :

« Il faut manger pour vivre, et non vivre pour manger. » (*l'Avare*)
« Un roi chantait en bas, en haut mourait Dieu. »

6. La « conversion » ou la régression semble être un avatar du chiasme, pour ne pas dire l'équivalent. La régression réside dans le fait de prendre les mêmes mots (ou des mots de la même famille), symétriquement.

Exemples :

Pauvre Didon, où t'a réduite
De tes maris le triste sort!
L'un en mourant cause ta fuite ;
L'autre en fuyant cause ta mort.

7. La « répétition » est une figure de style qui consiste à utiliser plusieurs fois un mot ou une expression pour communiquer plus d'énergie au discours, pour exprimer avec vigueur un sentiment, une passion, pour renforcer une affirmation, un plaidoyer.

Exemples :

Rome, unique objet de mon ressentiment!
Rome, à qui vient ton bras d'immoler ton amant!
Rome, qui t'a vu naître et que ton cœur adore!

Rome, enfin, que je hais parce qu'elle t'honore!
(*Horace*, IV, V).

8. La « paronomase » : rapprochement dans une même phrase de mots (ou de syntagme) aux sons très voisins. Ce rapprochement des couples paronymiques est fréquemment utilisé dans les slogans publicitaires.

Exemples :

- « Qui s'excuse s'accuse. »
- « Qui se ressemblent s'assemblent. »
- « Ne confondons pas compromis et compromission. »
- « Les vrais poètes sont toujours prophètes. »

3.2. *Les figures de mots*

Dites aussi tropes, les figures de mots sont ainsi dénommées du fait que le tour particulier attribué au texte dépend exclusivement d'un mot dont on a modifié la signification et qu'on utilise dans une acceptation différente de son sens premier. Cette catégorie de figures rassemble beaucoup d'éléments parmi lesquels il est possible de retenir la comparaison, la métaphore, la métonymie, l'antanaclase et la synecdoque.

La description de chacune de ces figures, son illustration et son emploi se fait en se référant à Colignon et Berthier (2006 :45-48).

1. La « comparaison » est un rapprochement fondé sur la perception d'une analogie entre deux réalités ou deux idées. Son utilisation doit se reposer sur la présence des trois termes : un comparant, un comparé et un terme comparatif.

Exemples :

- Un père gai comme un coffre-fort.
- Cet homme en colère est pareil au lion.

1. « La métaphore » est une comparaison sans terme comparatif. Elle se fonde sur une analogie entre un élément A et un élément B. Cette figure permet de faire voir, de révéler, ou de créer des rapports entre les phénomènes, les êtres, les choses.

Exemples :

- « Cet homme est un lion »
- « Un torrent d'injures. »
- « Le bonheur, une éclaircie entre deux averses. »
- « Le président a aspergé de compliments son prédécesseur. »
- « Mais l'amour n'est pour moi qu'un matelas d'aiguilles »
- « Les barques des baisers explorent l'univers. »

3. La « métonymie » consiste à substituer le nom d'une chose à celui d'une autre. Cette figure repose sur un rapport d'association entre deux référents indépendants. Elle permet de désigner un référent A par le nom d'un référent B.

Cette figure peut désigner des réalités différentes.

1° Le contenant pour le contenu :

« boire une tasse de thé », (le thé sucré contenu dans la tasse) avaler un verre de l'eau »
(eau contenue dans le verre)

2° Employer la cause pour l'effet :

« Grâce à son travail (à ce qu'il a gagné en travaillant), il a pu acheter la villa voisine » ;

3° Prendre le signe pour la chose signifiée :

« Le laurier (la victoire), la robe (la magistrature), épée (l'armée), le trône (la royauté) » ;

4° Désigner le possesseur pour la chose possédée :

« M. et M^{me} Dupond ont brûlé » (c'est-à-dire leur maison a brûlé).

5° Prendre l'effet pour la cause :

« Le mont Pélon n'a point d'ombres »

C'est-à-dire, il n'y a point d'arbres, qui sont la cause d'ombres

4. La « synecdoque » est une désignation oblique qui repose sur un rapport de contiguïté entre deux objets, deux êtres ou deux choses. Les deux éléments servant de référence ne sont pas indépendants comme c'est le cas de la métonymie. Il existe un rapport d'inclusion entre les deux éléments. Elle peut exprimer :

1° la partie pour le tout :

« Mettre le nez dehors. »

« Demander la main d'une demoiselle. »

2° le genre pour l'espèce :

« L'arbre résiste, le roseau plie. »

5. L'« antanaclase » consiste en une répétition, à l'intérieur d'une même phrase, d'un même mot(ou groupe de sons) pris dans des sens différents.

Exemples :

- « Balance ta balance »
- « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas. »
- « Le point qui vient à point. »

6. Le « Calembour » peut procéder par référence à implicite à une expression courante, à une citation, un slogan ou un titre connu.

Exemples :

- « Heureux qui s'émancipe en errant sans bagage. »
- « Heureux qui communique avec un beau langage. »

Ce sont deux énoncés formés en s'inspirant du titre d'un poème « Heureux qui comme Ulysse... », paru dans les *Regrets*, un recueil poétique datant du 16^e siècle sous la plume du célèbre Joachim Du Bellay.

- « Je pense donc tu suis. » cet énoncé fait référence à Je pense, donc je suis de René Descartes
- « Le temps, c'est de l'argent. » cet énoncé est une traduction de *Time is money*, une vérité attestée en langue anglaise.

3.3. *Les figures de pensée*

Rassemblées dans la classe de « jeux de perspective » selon Kokelberg, ces figures de style résident uniquement dans la tournure. La classe concernée groupe plus d'une dizaine d'éléments parmi lesquels figurent l'euphémisme, la litote, l'antithèse, antiphrase et l'hyperbole (2009 :127-138). Il y a lieu de fournir un peu d'éclaircissement sur le sens,

l'illustration de chacune de ces figures de style ainsi que son contexte d'emploi en s'inspirant des travaux de Colignon et Berthier (2006 :48-50).

1. La « litote » consiste à dire peu pour faire entendre ou en suggérant beaucoup. Le locuteur cherche à souligner une pensée en l'exprimant de manière pudique. Le plus souvent, c'est une affirmation des choses par la négation du contraire.

Exemples :

- « Elle ne manque pas d'allure. » ici, le contraire nié est : elle manque une allure, donc l'idée insinuée est qu'elle a une allure.
- « Va, je ne te hais point. » En s'adressant ainsi à Rodrigue, Chimène fait entendre que son amour pour son interlocuteur est toujours aussi grand.
- « Personne n'a dit que le bon goût était au rendez-vous. » ici le contraire nié est : Tous ont dit que le bon goût était au rendez-vous. Donc, le message livré est qu'il l'absence du bon goût.

2. L'« euphémisme » est une variante de la litote car elle atténue aussi une réalité.

Exemples :

- « Les malentendants »
- « Le technicien de surface »
- « Je vois les choses autrement (Pour signifier, je ne partage pas du tout votre façon de voir. »)

Il s'observe une sorte de similitude entre l'euphémisme et la litote quoi qu'elles soient deux figures différentes. Telle est la remarque donnée dans le passage qui suit (Kokelberg 2009 : 129) :

1. L'euphémisme témoigne d'un souci de ne pas donner trop de détails, d'éviter une expression trop crue, alors que la litote est une espèce de fausse pudeur (pudeur qui cache quelque chose).
2. [...], le choix euphémistique peut s'expliquer par le souci de préserver une certaine convivialité dans les relations interhumaines, de ne pas heurter par des propos imprudents, surtout quand on connaît mal l'autre.

3. L'« antithèse » souligne clairement l'opposition entre deux mots ou deux idées grâce à un rapprochement suggéré par une symétrie de construction. Cette figure, bien employée donne naissance à des formules saisissantes :

« Il faut un torrent de sang pour effacer nos fautes aux yeux des hommes, une seule larme suffit à Dieu. » (Chateaubriand, *Atala*)

« Elle à demi vivant, moi mort à demi » (Hugo, *Légende des siècles*, « Booz endormi »).

« Ton bras est invaincu mais non pas invincible. » (Pierre Corneille) ;

« Puisque nous ne sommes pas trop sages, permettons aux autres d'être fous. »(Denis Diderot) ;

« Je préfère un grand échec à une petite réussite. » (Georges Duhamel)

4. L'« antiphrase » est mode d'expression consistant à utiliser un mot, un groupe de mot voire toute une phrase dans un sens contraire à celui qui est normalement le sien. Mais il faut que le mot, l'expression ou tournure concerné apparaisse dans un énoncé contextualisé.

Exemples :

« Belle mentalité ! »

« Joli travail ! »

« Et c'est comme ça qu'on me récompense ! Bravo ! »

5. L'« hyperbole » consiste à exagérer un fait, une idée afin de donner une image amusante ou de frapper le lecteur, même si celui-ci ne prend pas à la lettre l'exagération présentée.

Exemples :

- « Filer plus vite que le vent. »
- « C'est alors que ses cris en tonnerre s'éclatent. »

Ce dernier énoncé est tiré *des larmes de Saint Pierre* (1587) de Malherbe – emporté par l'emphase – dit, en évoquant le remords de l'apôtre qui avait renié le Christ.

Ces quelques figures de pensée sélectionnées tout comme d'autres non retenues ont en commun le fait de constituer les « *principaux types d'expression qui [...] proposent une perspective modifiée de la réalité mais sans altérer le sens de mots employé, vis-à-vis de la pensée qu'on veut exprimer* » (Kokelberg 2009 : 127). Cet ensemble s'attache à la manière d'utiliser la langue en général ou, en d'autres termes, à la mesure de l'adéquation de l'expression par rapport à la réalité.

Il convient de signaler que des figures de styles non vues en séances animées en présentiel pour diverse raisons vont faire l'objet des séances consacrées à la pratique.

Travail pratique n°3

Allez chercher des ouvrages (à la bibliothèque ou sur internet). Vous ciblerez des ouvrages consacrés (totalement ou partiellement) à des figures de style.

Sur la base des ouvrages sélectionnés :

- a) relevez-en des figures non vues lors des séances de cours.
- b) pour chaque figure retenue, recopiez la définition et l'exemple servant d'illustration
- c) indiquez tous les indices bibliographiques d'ouvrage(s) consulté(s).

En guise de récapitulation, il a été retenu trois principales classes des figures de style où l'accent particulier est mis sur certains des éléments constitutifs de chaque classe. Chacun des éléments sélectionnés a fait objet de description en attachant l'importance sur la signification, appuyée par des énoncés servant d'illustration pour amener les étudiants à se rendre compte du contexte d'emploi de chaque figure de style. Par la suite, il est prévu un travail pratique leur permettant de s'entraîner à réinvestir leurs acquis. Les étudiants sont en effet appelés à suivre le même procédé en identifiant d'autres figures de styles n'ayant pas fait objet de séance de cours. Au terme de ce travail pratique, des échanges entre étudiants-étudiants et entre étudiants-enseignant sont organisés pour bien animer les débats et enrichir les résultats de la recherche des étudiants. Les étudiants sont, de cette façon, amenés à savoir que la décision d'utiliser telle ou telle autre figure de style est prise compte tenu du choix du locuteur sur la base de son degré de maîtrise des artifices du langage et de la situation de communication qui se présente.

Chapitre 4. Exploitation littéraire des figures de style

Objectif : montrer aux étudiants l'apport des figures de style et leur fonction dans le domaine de la littérature

Introduction

Maitriser les figures de style en termes leurs classification, définition et illustration ne doit pas être la finalité de leur apprentissage. Encore faut-il que l'apprenant sache leur utilité dans la vie courante et surtout leur rôle dans domaines variés de la littérature. Pour donner un peu d'éclaircissement relatif à la manière dont les figure de styles sont exploitées en dans les différents secteurs de la vie des intellectuels, la réflexion de Jean Kokelberg constitue la source d'inspiration. En effet, cet auteur identifie cinq secteurs où les figures de style peuvent être exploitées : Il énumère les secteurs de la publicité, des textes réflexifs, des textes littéraires et ajoute que ces figures interviennent dans traits d'humour et dans les formulations des titres de slogans (ou de marketing) (2009 :139-151). Dans ce chapitre, il semble suffisant de retenir quatre de ces secteurs précités.

4.1. Dans l'artillerie publicitaire : frapper ou surprendre

Quatre principales figures de styles peuvent utilisées dans la publicité pour attirer davantage l'attention des consommateurs de produits mis sur le marché. Il s'agit de l'allitération, de l'antanaclase, de l'antithèse et de l'assonance.

1. Allitération

- « Je me repais des plaisirs pervers. »
- « Un look kaki à tomber K.O. »
- « Baygon : bye bye les bestioles. »

2. Antanaclase

- « Quand c'est trop, c'est Tropico. »

3. Antithèse

- « S'habiller, c'est se découvrir. »

4. Assonance

- « Son regard m'égare. »
- « Lookés et reluqués. »

Ces énoncés produits au moyen des termes qui frappent à la première vue et des sons agréables à l'ouïe captivent l'attention de potentiels clients. La remarque formulée par Kokelberg va dans ce sens (2009 : 140) :

La publicité, qui fait flèche de tout bois, semble particulièrement attirée par les ressources que peuvent proposer l'homonymie, la paronymie, la synonymie, la rime intérieure ou encore le mot-valise. Subtils et futiles, ces jeux de langage (jeux sur le sens, jeux sur le son) sont là pour accrocher le client. Le réflexe prime sur la réflexion.

Le second secteur est celui des textes réflexifs.

4.2. Dans les textes réflexifs : éclairer ou distinguer

Trois figures peuvent être exploitées avec succès par celui qui veut amener son lecteur/auditeur à être éclairé ou à bien pouvoir distinguer. Ce sont l'antanaclase, la paronomase et la symétrie.

Les deux premières figures servent à éclairer le lecteur/l'auditeur.

1. Antanaclase

- « Aux honneurs, il est difficile de préférer son honneur. »
- « Nous nous taisons [...] On avait le nez dans son assiette. Tout le soin du regard consistait à éviter le regard. »

2. Paronomase

- « Pourquoi ne pas s'agripper à ce qu'on a gaspillé ? »
- « Voilà un problème résolu...et par là-même révolu. »
- « Péché : le commettre pour mieux le connaître. »
- « Passion consommée, passion consumée. »

Cette figure a pour effet d'obliger le lecteur à bien lire et l'auditeur à bien écouter, le force à réfléchir avec précision à la nuance proposée.

3. Symétrie : elle amène le lecteur/orateur à distinguer.

« La nature a des perfections pour montrer qu'elle est l'image de Dieu, et des défauts pour montrer qu'elle n'en est que l'image. »

4.3. Dans les textes littéraires : faire voir, orner ou poétiser

Dans les textes littéraires, il est possible de recourir à l'énumération, à l'hypallage, à la litote, à la personnification et à l'allégorie pour susciter et maximiser l'attention du lecteur/auditeur suite la mise évidence, à l'embellissement du message livré avec élégance.

1. Énumération

« Il avait l'impression que l'apparence des choses, l'étoffe du monde, la laine invisible de l'air venaient de se déchirer. »

2. Hypallage

« Je suis d'un pas rêveur le sentier solitaire. »

3. Litote

« La cathédrale est plus belle qu'un ministère ou qu'une caserne, et rien ne prouve qu'elle nuise davantage au bonheur de l'humanité. »

4. Personnification

- « Les silhouettes brunes ou rouges des hommes s'émettaient dans les grains de la brume. »
- « L'herbe pousse entre les pavées, et de merveilleux statuts baroques descendues de l'Attique, se tiennent au petit bonheur sur la terrasse comme si elles attendaient le visiteur. »

5. Allégorie

- « Et de longs corbillards, sans tambours ni musiques
Défilent lentement dans mon âme ; L'Espoir,
Vaincu, pleure et l'Angoisse atroce, despotique,
Sur mon crâne incliné plante le drapeau noir. »
- « Bon chevalier masqué qui chevauche en silence
Le Malheur a percé mon vieux cœur de sa lance [...]
Alors le chevalier Malheur s'est approché,
Il a mis pied à terre et sa main m'a touché. »

Le dernier secteur retenu ici est celui humoristique.

4.4. Dans les traits d'humour pour faire sourire

Les figures de style comme l'allitération, la contrepèterie, l'homéotéleute, l'oxymore et le zeugme attirent l'attention, car elles peuvent contribuer détendre l'atmosphère du lecteur/auditeur qui lit ou écoute des propos amusants.

1. Allitération

« Ta Cathy t'a quitté après l'hécatombe des Catons. »

2. Contrepèterie

« Le champion jette avec puissance et parfois pète avec jouissance. »

3. Homéotéleute

« Sur cette table étaient posés la soucoupe destinée aux oboles et un réchaud à alcool surmonté d'une casserole. »

4. L'oxymore

« Elle se déplaçait avec une agilité pachydermique. »

5. Le zeugme

« La Sainte patronne de cette chapelle non seulement avait eu la chance de mourir dans les mains de Saint Jérôme, mais encore dans les râles épouvantables. »

« La punaise de confessionnal trottine jusqu'à la travée centrale où elle génuflexionne avec beaucoup d'humilité et un peu d'arthrite². »

En cas de non-repérage immédiat du caractère humoristique de tel ou tel autre énoncé par les étudiants, l'animateur du cours est tenu à faire des commentaires et à donner des éclaircissements lors de la séance de cours.

Il se remarque que le recours aux différentes figures de styles dans la formulation des énoncés courts ou longs apporte une plus-value dans l'efficacité de la communication. Une fois bien choisies et utilisées à bon escient dans un secteur de la vie donné, les figures de styles rendent la communication langagière plus élégante et attractive.

² Inflammation d'une articulation.

Chapitre 5. Des unités textuelles au texte

Objectif : initier les étudiants à une analyse grammaticale des énonces constitutifs du texte pour leur compréhension.

Ce chapitre consacré à la dimension grammaticale de la langue développe les contenus structurés en deux sous-points qui sont la description de l'énonciation et du mode de la combinaison des énoncés pour constituer un texte.

5.1. *Énonciation*

Il est utile de commencer par éclaircir un peu le sens du terme énonciation. Le souci de définir ce terme, incite à prendre pour référence des linguistes reconnus comme Dominique Maingueneau et Michèle Perret. Selon le premier, l'acception de l'énonciation se fait par apposition à celle de l'énoncé : « *On définit l'énonciation comme l'acte individuel d'utilisation de la langue pour l'opposer à l'énoncé, objet linguistique résultat de cette situation* » (1999 :9). Cette opposition est aussi perceptible dans l'acception proposée par Perret : « *On appelle énonciation l'acte de parler, dans chacune de ses réalisations particulières, c'est-à-dire qu'est acte d'énonciation chaque acte de production d'un certain énoncé.* » (2009 : 9). Cette même auteure en profite pour lever la confusion souvent entretenue à propos de l'énoncé et de la phrase. Selon elle,

l'énoncé est différent de la phrase en ce sens qu'un énoncé doit avoir été dit ou écrit pour communiquer, alors qu'une phrase peut n'être qu'un exemple de grammaire, parfaitement abstrait et hors situation. De plus, une phrase doit être bien formée d'un groupe nominal et d'un groupe verbal, alors qu'un énoncé peut être une phrase incomplète (Ah, partir..., ; Ciel ! Mon mari...) (Perret 2009 :9).

L'énoncé ainsi décrit est alors caractérisé par un ensemble de propriétés grammaticales et s'analyse en termes de relations avec les déictiques dites aussi embrayeurs selon la préférence de certains spécialistes en linguistique (Maingueneau, 1999 ; Perret, 2009). Ces spécialistes convergent à affirmer que le terme embrayeur résulte de la traduction du mot anglais *shifter*. Qu'entend-on par le substantif « déictiques et quels sont ses composantes ?

5.1.1. Les déictiques

En guise de la définition, les déictiques ou embrayeurs sont « *des éléments du lexique qui ont comme spécificité d'avoir des référents très différents, très variables (on parle de la "libilité référentielle") qui ne sont fonction que de la situation de l'énonciation* » (Perret, 2009 :57). Ces éléments indiquent souvent le lieu, le moment où l'énoncé est émis par un énonciateur, un locuteur et son allocutaire. D'ailleurs, Maingueneau abonde dans le même sens en faisant savoir que cet ensemble recouvre « essentiellement *les personnes* (énonciateur et allocutaire) et *les localisations spatio-temporelles* qui en dépendent » (1999 : 12). Cici dit, un écrivain ou un orateur prend la parole dans un contexte spatio-temporel donné et à l'attention d'un interlocuteur présent ou absent, réel ou fictif.

Ces déictiques ou embrayeurs sont de deux sortes. Il y a ceux qui sont toujours des déictiques : ici, je, tu, maintenant, aujourd'hui, hier, demain ; et d'autres qui le sont occasionnellement : celui-ci, celui-là, ce..., ça, là et là-bas (dans certains de leurs emplois : « Où as-tu mal ? – Là » ; Quel gâteau préfères-tu ? – Celui-là »).

Perret avise que ces éléments ne peuvent se comprendre que si l'on sait, selon les cas, où (ici, là, là-bas) quand (maintenant, hier, demain, aujourd'hui) à a eu lieu l'énonciation, par qui elle a été faite (je), pour qui (tu), dans quel cadre (les démonstratifs) (Perret 2009 :58).

Exemples d'un extrait faisant apparaître des déictiques :

Je me souviens d'une veille de printemps. À l'école, nous avions parlé toute la journée des bourgeons et de l'air nouveau qui parfume de bonheur les chaussettes fraîches de l'archiduchesse. C'était un 20 mars au soir. Ce jour-là, j'étais dans mon lit.

Le relevé de déictiques utilisées : « je », « me », « à l'école », « nous », « le 20 mars au soir », « ce jour-là », « j' », « mon ».

De façon symbolique, les déictiques indispensables sont au nombre de trois : « je », « maintenant » « ici » car le déictique « tu » est facultatif.

L'interprétation de chacun d'eux est la suivante.

« Je », « ici », « maintenant » sont des déictiques qui renvoient à l'émergence de la parole. Ils sont ainsi désignés parce qu'ils renvoient directement à l'origine de la parole. Ils constituent le repère fondamental de tout acte linguistique en définissant ses trois coordonnées. Le

« maintenant » qui est le temps grammatical du présent ne se définit que par rapport au moment où « je » parle, alors qu'« Ici » désigne le lieu où celui qui dit « je » prend la parole. L'existence de ces déictiques renseigne donc sur les l'origine de la parole car ces déictiques permettent au lecteur ou à l'auditeur de situer l'énonciation. Celui qui lit ou écoute identifie l'énonciateur (et éventuellement de l'allocataire) et le cadre spatio-temporel de l'énoncé.

L'origine de la parole peut être affichée souvent dans la poésie lyrique :

Exemples :

J'ai cueilli ce brin de bruyère
L'automne est morte souviens-t'en
Nous ne nous verrons plus sur la terre
Odeur du temps brin de la bruyère
Et souviens-toi que je t'attends ».

(G. Apollinaire, *Alcools*, Gallimard, 1913)

Ou, au contraire, faire défaut comme – ne pas être marquée – ainsi qu'on le remarque dans le roman quand le narrateur est anonyme :

Exemple :

Le 15 septembre 1840, vers six heures du matin, la Ville-de-Montereau [...] fumait à gros tourbillons devant le quai Saint Bernard.

Des gens arrivaient hors d'haleine : des barriques, des corbeilles de linge gênaient la circulation, les matelots ne répondaient à personne ; on se heurtait ; les colis montaient entre les deux tambours et le tapage s'absorbait dans le bruissement de la vapeur, qui, s'échappant par des plaques de tôle, s'enveloppait tout d'une nuée blanchâtre, tandis que la cloche, à l'avant, tintait sans discontinuer.

Commentaire :

Le narrateur ne dit pas « je », il ne précise pas quand il écrit, mais les temps de passé supposent un présent, qui ne peut être que le sien, celui du moment où il raconte, celui du moment de la narration. Il existe **donc dans le texte des traces de son activité**.

5.1.2. Natures et formes des déictiques

Comme cela vient d'être indiqué, les déictiques ou embrayeurs ont comme référents des personnes impliquées dans l'énonciation, le moment et l'espace où a lieu l'énoncé.

Les déictiques dont le référent sont des personnes. Cette sous-catégorie d'embrayeurs est constituée des pronoms personnels « je » et « tu » avec leurs variantes « nous » et « vous », des possessifs.

Pour interpréter un énoncé contenant les déictiques indiquant les personnages en interaction, l'on doit se baser sur l'acte individuel d'énonciation qui en constitue le support. En ce sens, Maingueneau affirme ce qui suit (1999 :21) :

est *je* celui qui dit *je* dans l'énoncé déterminé ; est *tu* celui à qui ce *je* dit *tu*. C'est l'acte de dire *je* qui donne le référent de *je*, de la même manière que c'est l'acte de dire *tu* à quelqu'un qui fait de lui l'interlocuteur. On ne peut donc connaître le référent de *je* et *tu* indépendamment des emplois qui en sont faits, des actes d'énonciation individuels

En plus de ces deux premiers pronoms singuliers, il est des cas où ce soient les formes «nous» et le « vous » qui jouent le même rôle. Cependant, ces derniers ne constituent pas le pluriel des premiers comme les règles grammaticales le prévoient. L'explication à cela est donnée à travers la pensée de Maingueneau (1999 :22):

« On a spontanément tendance à considérer ces deux deniers morphèmes comme le "pluriel" de *je* et *tu*. En fait, *je* et *tu* ne sont pas à *nous* et *vous* ce que *cheval* est à *chevaux* ou *il* à *ils* ; il ne s'agit pas tant de pluriels que des "personnes amplifiées".

L'opposition pertinente s'établit en effet entre "personne stricte" et "personne amplifiée", *je* et *tu* transcendant la collectivité qu'ils représentent. On s'en rend d'ailleurs compte quand on constate que nous et vous sont des formes essentiellement ambiguës.

Enfin les embrayeurs liés à la catégorie de la personne sont les possessifs. Bien que ces derniers se rapportent aux deux couples *je- tu* et *nous-vous*, il ne se limitent pas à ces deux seuls couples. Il se remarque une dépendance évidente entre ces personnes et certains « adjectifs » et « pronoms possessifs »

Les formes de ces possessifs sont

mon, ton, nos, vos+ N = le *N* de *moi, toi, nous, vous* ;

le mien, le tien, le nôtre, le vôtre = le-de *moi, de toi, de nous, de vous*.

Les déictiques servant à cadrer l'énoncé dans l'espace et le temps

Les déictiques spatiaux renferment les démonstratifs, les éléments adverbiaux notamment.

Les démonstratifs servant comme déictiques peuvent être des déterminants ou des pronoms

Exemples :

Prends *ce* recueil-*ci* mais ne touche pas *ce roman-là*.

Ceci est mon livre, *celui-là* est à toi.

Souviens-toi ! *Celui-ci* n'est pas ton affaire ; mais que tu dois t'occuper de *ça*.

Ces morphèmes sont ambigus hors contexte parce qu'ils peuvent fonctionner comme déictiques anaphoriques aussi bien comme déictiques situationnels

Exemples :

Regarde *ça* ! : *ça* est ici un élément déictique situationnel.

« Je prends ce livre » *ce* est déictique situationnel.

« Paul a été gentil ; *ça* m'étonne de lui » : *ça* est un déictique anaphorique

J'ai lu *Candide* de Voltaire » ; *ce* roman me plaît beaucoup.

ce est un déictique anaphorique

Les éléments adverbiaux constituent un ensemble d'adverbes et de locutions adverbiales réparties en divers micro-systèmes sémantiques.

Parmi ces adverbes figurent principalement les suivants.

- ici/là/ là-bas
- près/loin
- en haut/en bas
- à gauche / à droite

En ce qui concerne les déictiques temporels, ils indiquent le moment où l'énonciateur parle, le « moment de l'énonciation qui définit le présent linguistique.

Exemple :

Aujourd'hui, je me sens mieux. Le morphème *aujourd'hui* et l'affixe « présent » du verbe ne sont pas interprétables si on ignore à quel moment cet énoncé a été produit.

Certains des déictiques coïncident de façon plus ou moins stricte avec le moment de l'énonciation (présent), lui sont antérieur (passé), postérieurs (futur)

Ainsi *en ce moment, à cette heure, maintenant, actuellement, ...* coïncident avec le présent. *Jadis, naguère/ récemment, dernièrement, l'autre jour, ...* sont utilisés lorsqu'il s'agit du rapport d'antériorité par rapport au moment d'énonciation tandis que *prochain, demain, après-demain, bientôt, ...* laissent comprendre qu'il y a un rapport de postériorité avec le moment d'énonciation

5.2. Vers le texte

Les unités textuelles qui s'enchaînent pour constituer un texte nouent des liens doivent former un tout cohérent et cohésif. Autrement dit, tout texte littéraire doit être caractérisé à la fois par la cohérence et la cohésion de ses éléments constitutifs. Comment la cohérence et la cohésion peuvent-elles être distinguées ? Selon Joëlle Gardes-Tamine (2005), la cohérence, qui met en jeu des facteurs extralinguistiques, s'appuie sur des relations logiques et sémantiques tandis que la cohésion, qui se fonde sur des paramètres strictement linguistiques, implique des relations morphosyntaxiques et lexicales.

À titre illustratif, observons l'extrait ci-dessous :

L'enfant se blessa au genou. Il tomba. Le pauvret enfourcha sa bicyclette et se mit à rouler très vite.

L'extrait est constitué des énoncés liés entre eux si l'on considère le procédé anaphorique employé : le pronom *il* et l'article défini associé au terme de qualité *pauvret*) se réfèrent tous au nom enfant, sujet du premier énoncé. L'"extrait est alors cohésif. Par contre, le même extrait est incohérent parce que l'ordre des propositions qu'il présente définit une séquence des événements peu probable. En effet, comment l'enfant peut-il se blesser avant de tomber ? Comment peut-il tomber avant de rouler très vite ?

En vue de rendre cohérent l'extrait, il faut revoir l'ordre de succession de ses propositions :

L'enfant enfourcha sa bicyclette et se mit à rouler très vite. Le pauvret tomba. Il se blessa au genou.

Comme l'analyse de la cohérence d'un extrait se fonde sur la logique et le sens qui sont des éléments échappant à l'observation, il y a lieu de focaliser le propos la cohésion, elle qui fait

intervenir des éléments strictement linguistiques : le lexique et la morphosyntaxe. Donc, l'analyse de cohésion s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- ✓ l'équivalence des éléments reliés :

L'oiseau est sur la branche. Il chante. (*il équivaut à l'oiseau*) ;

- ✓ Ou leur connexion :

L'oiseau s'envole. La branche se redresse. (l'oiseau et la branche sont liés par une relation métonymique).

Il existe au moins deux types de cohésion : la cohésion lexicale et celle syntaxique.

5.2.1. La cohésion lexicale

La cohésion lexicale repose sur la répétition des mêmes mots, tels que synonymes, les antonymes, les figures de style.

Synonymes : Cas des verbes *se retirer* et *passer* dans le passage suivant :

Cette recrue continue du genre humain, je veux dire les enfants qui naissent, à mesure qu'ils croissent et qu'ils s'avancent, semblent nous pousser de l'épaule et nous dire : « Retirez-vous, c'est maintenant notre tour. » Ainsi, comme nous en voyons passer d'autres devant nous, d'autres nous verront passer, qui doivent à leurs successeurs le même spectacle. (Bossuet, *Sermon sur la mort*)

Retirez-vous / passer / passer : ces mots synonymes convergent sur l'idée de quitter un lieu/endroit (volontairement ou par contrainte).

Antonymes : verbes anéantir, périr, passer/rester, durer dans l'extrait ci-après.

Les idées que les ruines réveillent en moi sont grandes. Tout s'anéantit, tout se périt, tout passe. Il n'y a que le monde qui reste. Il n'y a que le temps qui dure.

Dans cet extrait, *anéantir*, *périr*, *passer* forment une série antithétique de *rester* et de *durer*, ce qui lie les trois phrases, les termes de chaque série étant entre eux synonymes.

Les figures peuvent aussi jouer le rôle de cohésion. Par exemple, la métaphore fonctionne de la même façon que la synonymie.

C'étaient des injures atroces, immondes, avec des encouragements ironiques et des imprécations. Et comme ils n'avaient pas assez de sa douleur présente, ils lui en annonçaient d'autres plus terribles encore pour l'éternité. Ce vaste aboiement emplissait Carthage, avec une continuité stupide.

Dans ce passage, *Ce vaste aboiement* reprend ce qui précède en le résumant.

5.2.2. La cohésion syntaxique

Elle se présente sous deux formes : Identité de référence et la jonction

Identité de référence ou liens anaphoriques

La cohésion concerne les moyens d'indiquer une identité de référence, et elle a partie liée avec l'énonciation. Lorsqu'un premier terme vise un objet par un des procédés habituels de l'actualisation, il suffira, pour qu'un autre terme du contexte puisse se relier indirectement à cet élément, qu'il soit en liaison anaphorique avec le premier. Pour mieux connaître cette liaison fondée sur l'anaphore, il est indispensable de définir ce qu'est une anaphore. Il s'agit d'« *une relation de coréférence entre deux éléments du discours : ces deux éléments ont le même référent* » (Perret 2009 :64). Ladite liaison peut s'établir par toute série d'outils grammaticaux. Ces derniers peuvent être de natures différentes : des pronoms, des noms ou des adverbes, déterminants.

▪ Anaphores pronominales

C'est forme la plus connue de l'anaphore comme reprise, par pronom « personnel » (de troisième personne, singulier ou pluriel), par un relatif, un démonstratif (*celui-ci, celui-là*), un indéfini (certain, aucun, chacun,) un numéral, etc.

Le passage tiré *Manon Lescaut* de l'Abbé Prévost (1972) peut servir d'illustration (Perret, 2009 :65) :

Il en sortit quelques femmes, qui se retirèrent aussitôt. Mais il en resta une, fort jeune, qui s'arrêta seule, dans la cour, pendant qu'un homme d'un âge avancé, qui paraissait lui servir de conducteur, s'empressait pour faire tirer son équipage des paniers. Elle me parut si charmante que [...] je me trouvai enflammé tout d'un coup jusqu'au transport.

Dans ce passage l'anaphore pronominale *une... qui...lui... son... elle* construit un réseau anaphorique dont l'effet est de focaliser sur l'héroïne. Mais la tête du réseau anaphorique, *une*, est ici extraite du groupe indéfini *quelques femmes (en...une)* est paraphrasable par *une d'elles*, le pronom en étant lui-même l'équivalent de de + pronom).

■ **Anaphores nominales**

Elle peut soit être une reprise du même nom tout comme elle est le plus souvent une reprise par des noms différents.

Exemples :

1. Un homme marchait sur l’Avenue Ngendandumwe à Bujumbura. L’homme était en tenue de ville.
2. Mais voilà que contre toute attente, la chose sous l’étal se met à crier. On va y voir et, sous un essaim de mouches, au milieu des entrailles et des têtes de poissons, on découvrit le nouveau-né, on le dégagea. On le confie d’office à une nourrice, la mère est arrêtée. Et comme elle ne fait aucune difficulté à avouer qu’elle aurait sûrement laissé crever le marmot, comme du reste les quatre précédents, on la traduit en justice [...] Süskind (1988) cité par Perret, 2009 :66).

Les noms concernés sont « une chose », « le marmot » qui ont pour référent « nouveau-né ».

■ **Anaphores adverbiales**

Les adverbes servant d'anaphores sont notamment *là* et *là-bas* et ils servent parfois comme des déictiques à quoi s'ajoutent les adverbes *alors* et *ainsi*.

Exemples :

- Il arriva à la fête et trouva *là* ce qu'il cherchait.
- Elle revenait de Sidi-Bel-Abbès. *là-bas* elle avait connu un légionnaire qui sentait le sable chaud.
- La marquise sortit à cinq heures et reçut *alors* une tuile sur la tête.

L'anaphore implicite

Parallèlement aux anaphores explicites dont la description vient d'être faite dans les précédentes lignes, il existe des anaphores implicites.

L'exemple de cette forme d'anaphore apparaît dans l'extrait précédent

On découvrit le nouveau-né [...], la mère est arrêtée.

La présence d'un défini dans le GN la mère s'explique par un phénomène d'anaphore implicite : il est évident qu'il s'agit de la mère (du nouveau-né, de celui-ci). L'anaphore implicite fait souvent appel à un savoir extralinguistique : il est connu de par l'expérience que les nouveau-nés ont toujours des mères, les églises des clochers, les villes des rues, ..., explique Perret avant d'ajouter : « on parle aussi, dans ce cas, d'anaphore notionnelle, conceptuelle ou sémantique » (2009 :67).

Il est utile de signaler l'existence du procédé cataphorique, qui est une forme d'anaphore tout en se singularisant par le fait que le référent se précise vers la fin si non à la fin de l'extrait.

En d'autres termes, on parlera de cataphore lorsque l'élément anaphorisant (en général un pronom) précède l'élément anaphorisé.

Exemples

1. Quand elle fait de la planche à voile, Zoé ne parvient jamais à faire demi-tour.
2. C'est celui qui l'a dit qui l'a fait.

Il apparaît que les pronoms, (sous ses diverses formes), les noms et les adverbes qui se réfèrent à une réalité (concrète ou abstraite) exprimée avant ou après leur utilisation servent à définir les liens anaphoriques qui est l'une des manifestations de la cohésion syntaxique. L'autre forme de cohésion syntaxique est la jonction et elle fait objet du développement de la section suivante.

La jonction

À la différence des liens anaphoriques qui se fondent sur les deux éléments appartenant à deux unités textuelles différentes, la jonction en implique trois, à savoir le connecteur – coordonnant, adverbes – et les deux segments reliés.

Exemples :

- « Le capitaine se mit en colère de peu de respect que lui témoignait ce brutal, et le tua sur mon corps. Ensuite il me fit panser et m'emmena prisonnière de guerre dans son quartier » Darcos, 1991 :45).

Dans l'extrait, le connecteur est l'adverbe « ensuite » (ordre de succession des deux actions), tandis que les deux segments liés sont :

- (1) Le capitaine se mit en colère de peu de respect que lui témoignait ce brutal, et le tua sur mon corps.
 - (2) Il me fit panser et m'emmena prisonnière de guerre dans son quartier.
- La saison de pluie est revenue avec un léger retard, le vent se fait encore chaud et le ciel gronde de temps en temps mais l'arc-en-ciel finit par apparaître afin d'épargner le vieil homme de la colère des astres "le déluge" » (Ilunga, 2018 : 91).

Dans l'extrait, le connecteur est le cordonnant « mais » (idée d'opposition), tandis que les deux segments liés sont :

- (1) La saison de pluie est revenue avec un léger retard, le vent se fait encore chaud et le ciel gronde de temps en temps
- (2) l'arc-en-ciel finit par apparaître afin d'épargner le vieil homme de la colère des astres "le déluge".

La jonction est de surcroît plus complexe que la relation précédente, puisqu'elle est aussi anaphorique, le second segment reprenant ou prolongeant l'idée du premier.

La jonction peut être :

Additive surtout avec la locution prépositive *de plus*

Nous avons transporté de la ville dans la campagne les hommes qui manquaient à la campagne et qui étaient superflus dans la ville. De plus, nous avons attiré dans ce pays beaucoup de peuples étrangers.

Adversative au moyen des adverbes comme *cependant*

Causale ou consécutive par le biais des locutions prépositives telles que *de sorte que*, à *cause de*, *de façon que*,

Temporelle par l'usage de mots comme *bientôt*.

Travail pratique n°4

Allez à la bibliothèque ou naviguez sur internet pour trouver un ouvrage littéraire (un roman, une nouvelle, un conte, etc.).

- Repérez-en un extrait de cinq lignes au plus où l'origine de la parole est affichée et montrez comment se manifeste cette origine de la parole.
- Identifiez un extrait de cinq lignes au plus où l'origine de la parole est absente et dites pourquoi.
- Relevez un passage de trois lignes où la cohésion syntaxique se fait au moyen des liens anaphoriques
- Repérez un passage de trois lignes où la cohésion syntaxique se fait au moyen de la jonction.

Conclusion

Le cours développe des contenus organisés en cinq chapitres ci-haut précités. Le développement s'ouvre sur l'introduction servant d'occasion d'énoncer les objectifs du cours, de définir la stylistique et d'indiquer son évolution. Juste après, le premier chapitre se penche sur le champ de la stylistique qui est constitué du mot, de la caractérisation de mot et de l'organisation des mots dans la phrase. Le second chapitre retient l'usage du vocabulaire adéquat, l'emploi du vocabulaire précis et le recours au lexique expressif comme principales techniques visant à enrichir le lexique. Le troisième chapitre groupe les figures de style en trois principales catégories. Au sein de chaque catégorie s'énumèrent et se caractérisent chaque figure de style avec exemple à l'appui. L'avant dernier chapitre est consacré à l'exploitation des figures de style à des fins communicatives. Ainsi, ces figures interviennent-elles dans les domaines publicitaires, littéraires et humoristiques avec des fonctions langagières variées et dont les principales consistent à éclairer, à orner et à poétiser dans les textes réflexifs et littéraires. Le dernier chapitre parle de l'énonciation et de combinaison des énoncés pour bâtir un texte bien rédigé. L'analyse de l'énonciation se fonde sur les déictiques indiquant l'origine de la parole et les natures et formes de déictiques. En plus, sont indiquées les qualités linguistiques et communicatives que doit présenter un texte cohérent et cohésif. Au bout de chaque chapitre, il est prévu des séances réservées aux travaux pratiques dans l'intention de consolider les notions théoriques apprises et d'aider les étudiants à accroître leur niveau de compétence langagière et communicative aussi bien à l'oral comme à l'écrit en langue française.

Références Bibliographiques

- [1] Bally, C. 1909. *Traité la stylistique française. Vol.1*, Genève : Université de Genève, (en ligne) [Traité de stylistique française - Charles Bally - Google Livres](#), consulté le 18/12/2025.
- [2] Barthes, R. 1953. *Le degré zéro de l'écriture, 1^e édition*. Paris : Seuil., (en ligne) [degré 0 de l'écriture](#), consulté le 14/12/2025.
- [3] Barthes, R. 1972. *Le Degré zéro de l'écriture, Suivi de Nouveaux Essais critiques*. Paris : Seuil, (en ligne) [Le Degré zéro de l'écriture : Barthes, Roland : Free Download, Borrow, and Streaming : Internet Archive](#), consulté le 15/1/2026.
- [4] Bourkhis, R. 2004. *Manuel de stylistique*. Louvain-La- Neuve (Belgique) : Bruylants-Academia.
- [5] Bordas, E. ; Barel-Moisan, C. ; Bonnet, G. Déruelle, A. et Marcandier-Colard, C. 2009. *L'analyse littéraire Notions et repères*, 2^e éd. Paris : Armand Colin.
- [6] Buffard-Moret, B. 1998. *Introduction à la stylistique*. Paris : Dunod.
- [7] Calas, F. et Charbonneau, D.-R. 2008. *Méthode du commentaire stylistique, 3^e édition*. Paris : Armand Colin.
- [8] Colignon, J.-P. et Berthier, P.-V. 2006. *La pratique du style. Simplicité, précision, harmonie*. Bruxelles : De Boeck.
- [9] Cuypers, D. 2006. *Question de style. Manuel d'écriture*. Paris : CFPJ.
Darcos, X. 1991. *Candide ou l'optimisme de Voltaire. Texte intégral*. Paris : Hachette.
- [10] Fontanier, P. 1997. *Les figures du discours*. Paris : Flammarion.
- [11] Fromilhague, C. et Sancier, A. 1991. *Introduction à l'analyse stylistique*. Paris : Bordas.
Fromilhague, C. et Sancier, A. 1999. *Analyse stylistique : Formes et genres*. Paris : Bordas.
- [12] Gardes-Tamine, J. 2005. *La stylistique, 2^e édition*. Paris : Armand Colin.
- [13] Ilunga, A.-D. 2018. « Âpre quotidien ». *Convergences, positiver l'autre. Anthologie 3* Kigali : Les auteurs, p. 89-97.

- [14] Kokelberg, J. 2009. *Les techniques du style. Vocabulaire, figures de rhétorique, syntaxe, rythme, Comment se construire un style élégant et personnel en utilisant toutes les ressources de la langue?*, 4^e édition. Paris : Armand Colin.
- [15] Lani-Bayle, M. 2006. *Écrire une recherche : mémoire ou une thèse*, 3^e édition. Lyon : Chronique sociale.
- [16] Maingueneau, D. 1999. *L'Énonciation en linguistique française*, 2^e édition. Paris : Hachette.
- [17] Milly, J. 1992. *Poétique des textes*. Paris : Nathan.
- [18] Molinié, G. 1986. *Élément de stylistique française*. Paris : PUF.
- [19] Molinie, G. 1992. *Dictionnaire de rhétorique*. Paris : Librairie Générale Française.
- [20] Molinié. G. 1997. « Stylistique », *Encyclopaedia Universalis. Dictionnaire des genres et notions littéraires*. Paris : Albin Michel, pp. 747-756.
- [21] Nahas-Homsi, M-N. 2005. *Le langage et stylistique. Leçons de stylistique française*, <https://fr.scribd.com/document/61927846>, consulté le 21/12/2005.
- [22] Perret, M. 2009. *L'énonciation en grammaire de texte*, 2^e édition. Paris : Armand Colin.